

MASTER (P)

Mention : Espaces et Sociétés

Spécialité : URBANISME ET AMENAGEMENT

RESPONSABLE de la MENTION et de la SPECIALITE

Mme Emmanuelle GILLET-LORENZI
emmanuelle.gillet-lorenzi@univ-reims.fr

Institut d'Aménagement du Territoire et d'Environnement de l'Université de Reims (I.A.T.E.U.R.)

57 bis rue Pierre Taittinger
51096 REIMS Cédex
☎ 03.26.91.38.60
☎ 03.26.91.38.25
iateur@univ-reims.fr
www.iateur.com
Bureau salle 3170

DEPOT DE CANDIDATURE

Les candidats doivent télécharger le dossier
de préinscription sur www.iateur.com ou le
retirer à l'IATEUR (toute demande
d'information ou de dossier doit être
accompagnée d'une enveloppe (format A4)
affranchie au tarif 20g-50g)

Retrait :

A partir de début avril

IATEUR
Salle 3170

57 bis rue Pierre Taittinger
51096 REIMS Cédex
☎ 03.26.91.38.60

Test écrit et entretien
sur convocation fin juin – début juillet

VAP / VAE

S'adresser au SUEPCA
Campus Moulin de la Housse
Bât 24 – BP 274
51687 REIMS Cedex 2
☎ 03.26.91.86.66
vae@univ-reims.fr

ASSOCIATION

ASSOCIATEUR
57 bis rue Pierre Taittinger
51096 REIMS Cédex
☎ 03.26.91.38.60
www.assoc.iateur.com
www.forum.assoc.iateur.com

ADMISSION en Master 1

Accessibilité : Bac + 3 d'origines diverses

- Sciences humaines : géographie, aménagement, sciences sociales ;
- Sciences juridiques ou économiques : droit, science politique, économie, A.E.S. ;
- Sciences de la vie, sciences de la terre ;
- Filières d'architecture, du paysage, de géomètres, d'ingénieurs.

Admission après examen du dossier de candidature, test écrit et entretien.

Le master peut également recruter des personnes en formation continue (VAP)

Durée des études : 2 ans

Effectif attendu : 20 à 30 étudiants (120 candidats)

Origine des 21 étudiants admis en M1 pour 2008-2009 :

URCA : 4 L3 Géo P Aménagement, 2 L3 Droit, 1 L3 LEA, 1 L3 Eco ; 1 L3 AES, 1 L3 SVT, 1 L3 Bio

Autres universités : 2 L3 Géomesure Le Mans, 1 L3 Aménagement Lille, 3 L3 Géo (Am) Toulouse, Nancy, Nantes, 1 L3 AES Versailles, 1 L3 Socio Rennes, 2 diplômes étrangers

ADMISSION en Master 2

- A la fin de la 1^{ère} année de master, les étudiants doivent avoir acquis 60 ECTS ;
- Admission sur dossier, test et entretien pour les étudiants titulaires d'une 1^{ère} année de master compatible avec le parcours disciplinaire ;
- Reconversion possible à partir de parcours recherche proches de la spécialité sous réserve d'acquiescer certaines UE spécialisées de 1^{ère} année.

Origine des 23 étudiants admis en M2 pour 2008-2009 :

URCA : 23 M1 Urbanisme - Aménagement dont une entrée directe en M2

ORGANISATION DES ETUDES

Enseignements répartis sur deux ans:

- En M1 : - 540 h de cours (5 UE par semestre) - un voyage d'études - des travaux de groupe - des sorties de terrain
- 4 mois de stage entre le M1 et le M2
- En M2 : rapport de stage, travaux collectifs encadrés (ateliers), rédaction d'un mémoire de recherche

OBJECTIF

Les politiques actuelles sont tournées vers la maîtrise de l'urbanisation dans un souci de développement durable et de préservation de notre patrimoine pour les générations futures. Pour répondre à ces préoccupations, divers outils sont élaborés et les collectivités territoriales, ainsi que les bureaux d'études privés, sont chargés de les mettre en place.

L'objectif du parcours professionnel de ce Master est de former des chargés d'études qui auront trois compétences principales que sont l'urbanisme, l'aménagement et l'environnement nécessaires pour répondre aux besoins actuels.

Pour cela, l'aménagement, le droit, l'économie, l'environnement, la sociologie urbaine... sont des disciplines abordées dans un souci de cohérence et d'interaction afin d'approfondir ou compléter une formation initiale solide.

DEBOUCHES

Chargé d'études en aménagement, urbanisme ou environnement dans :

- les collectivités territoriales (villes, structures intercommunales, départements, régions,...) et leurs services - les agences d'urbanisme - les services de l'Etat (D.D.E., D.D.A.F,...) et les organismes para-publics - les organismes à statut associatif - les sociétés de logement social - les bureaux d'études privés - les organismes consulaires - les parcs naturels.

L'annuaire des anciens étudiants de l'IATEUR témoigne de la diversité de ces débouchés.

Une convention passée avec l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes permet aux titulaires du Master de demander dès l'obtention de leur diplôme la qualification provisoire d'urbaniste, pérennisée au bout de quelques années d'exercice.

PROGRAMME DES ETUDES

Master 1

1 ^{er} semestre	ECTS	CM	2 ^{ème} semestre	ECTS	CM
UE 11 Fondamentale : Droit et politiques de l'aménagement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit de l'urbanisme et de l'aménagement ▪ Droit de l'environnement ▪ Protection du patrimoine ▪ Politique de la ville 	6	48h	UE 21 Fondamentale : Planification urbaine et urbanisme opérationnel <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise foncière et aménagement urbain ▪ SCOT, PLU et cartes communales ▪ Les outils d'aménagement et leur mise en œuvre ▪ Economie du foncier ▪ Urbanisme et développement durable 	6	48h
UE 12 Fondamentale : Economie et société <ul style="list-style-type: none"> ▪ Economie régionale et urbaine ▪ Economie rurale ▪ Sociologie urbaine, logement social 	6	48h	UE 22 Fondamentale : Finances, développement local et intercommunalité <ul style="list-style-type: none"> ▪ Finances et fiscalité locales ▪ Analyse financière ▪ Intercommunalité et développement local ▪ Montage d'une opération de construction 	6	48h
UE 13 Fondamentale : Environnement et développement durable <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enjeux et politiques environnementales ▪ Ecologie générale ▪ Géologie et autres facteurs de l'environnement ▪ Le développement durable ▪ Gestion des mobilités et développement durable 	6	48h	UE 23 Fondamentale : Gestion de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion de l'eau et des déchets ▪ Carrières et études d'impact ▪ Analyse et programmation paysagère ▪ Intégration du paysage dans les PLU ▪ Le remembrement-aménagement 	6	48h
UE 14 Fondamentale : La ville : évolution, pratiques et représentations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire de la ville et des théories de l'aménagement et de l'urbanisme ▪ Projet architectural et projet urbain ▪ La ville : structures, pratiques et représentations ▪ Mobilité et aménagement 	6	48h	UE 24 Fondamentale : Initiation aux ateliers et méthodologie de recherche <ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation à la démarche d'atelier (travail de groupe) ▪ Le projet urbain ▪ Méthodologie universitaire et professionnelle 	6	48h
UE 15 PVP 1 : Informatique, notes de synthèse <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sémiologie graphique et cartographie ▪ Approche des S.I.G. ▪ Méthode de la note de synthèse 	6	48h	UE 25 PVP 2 : Informatique, langue vivante et communication <ul style="list-style-type: none"> ▪ S.I.G. : Le logiciel MapInfo ▪ Représentation 2D et 3D ▪ Langue vivante ▪ Communication 	6	48h

L'enseignement comporte également :

- des voyages d'études à l'étranger : Barcelone en 2004, Milan et Venise en 2005, Istanbul 2006, Prague 2007, Madrid 2008.
- des sorties de terrain : aménagement, paysages, environnement.

Master 2

3 ^{ème} semestre	ECTS	CM	4 ^{ème} semestre	ECTS	CM
UE 31 Fondamentale Stage de 4 mois dans un organisme d'aménagement (de juin à septembre)	6		UE 41 Fondamentale : Atelier d'aménagement 2 : activité professionnelle commanditée par un partenaire public ou privée	12	40h
UE 32 Fondamentale Aménagement de l'espace européen	6	40h	UE 42 Fondamentale : Rédaction d'un mémoire de recherche lié au sujet de stage	18	18h
UE 33 PVP3 Langue vivante Communication scientifique et professionnelle	6	40h			
UE 34 Fondamentale Atelier d'aménagement 1 : activité professionnelle commanditée par un partenaire public ou privé	12	40h			

Les stages : Les stages peuvent être effectués dans différents organismes : (Bureaux d'Etudes, Agences d'Urbanisme, communautés de communes ou d'agglomérations, Direction Départementale de l'Equipement, Parcs Naturels Régionaux, Chambre de commerce et d'industrie, organismes de logement social....).

Les ateliers sont destinés à réaliser en travail de groupe, une étude en rapport direct avec une problématique réelle, mettant en application les connaissances acquises pendant les cours. **Exemples d'ateliers :** Modalités de suivi du SCOT d'Epervain - Le patrimoine architectural, urbain et paysager d'Ay (51) - Elaboration d'un plan communal de sauvegarde - Urbanisme participatif à Bréviandes (10) - Intégration des quartiers spontanés à Oujda (Maroc) - Le périurbain en Champagne-Ardenne - Etudes pré opérationnelles à Liart et à Fumay (08) - La diversification de l'habitat social

Le mémoire de recherche traite d'un sujet en relation avec le stage, travail effectué sous la responsabilité d'un enseignant. La soutenance a lieu devant un jury composé de 3 personnes dont le responsable du stage dans l'organisme d'accueil.

Exemples de mémoires : La notion de paysage dans les documents d'urbanisme - Changement d'usage du logement social et environnement urbain - La mixité sociale : utopie ou réalités ? - La Haute Qualité Environnementale au cœur du développement durable : du projet à la réalité - Le renouvellement des espaces publics centraux - Le SCOT face au phénomène d'étalement urbain.